

Echantillonneur passif pour BTX

Vous recevez ci-joints des échantillonneurs passifs pour le BTX, de même que des protocoles d'enregistrement pour le relevé des endroits de mesure et du temps d'exposition. Les échantillonneurs passifs sont pourvus d'un code appelé "Code Passam"

Installation du lieu de mesure

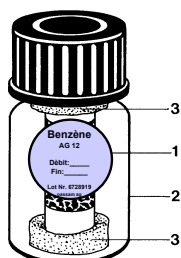
On suspend les échantillonneurs passifs dans un récipient (boîte) qui les protège des intempéries. Ces boîtes doivent être placées à une hauteur de 2 à 2 mètres et demi, en suspension libre, aux endroits de mesure choisis. On les suspendra de préférence à des poteaux électriques, des panneaux de circulation ou des piquets en bois que l'on aura érigés soi-même. Pour la fixation des boîtes on utilise des bandes adhésives, de la ficelle ou du fil de fer.

Description du lieu de mesure

La mesure est seulement représentative pour l'endroit de mesure immédiat. C'est pourquoi il est important, pour l'interprétation des valeurs de mesure, de décrire le lieu de mesure le plus exactement possible et, si possible, d'en garder une photo.

Réalisation de la mesure

Les échantillonneurs de BTX sont expédiés dans de petites bouteilles de verre. Pour la mesure, on sort les échantillonneurs des bouteilles et on les fixe dans la boîte de protection au moyen des pinces métalliques (voir image).



passam ag

Analyses environnementales

Schellenstrasse 44, CH-8708 Männedorf, Téléphone 0041 1 920 46 44, Fax 0041 1 920 24 97

www.passam.ch

e-mail info@passam.ch

Après la mesure on remet les échantillonneurs dans les bouteilles de transport que l'on ferme bien.

Enregistrement

On note sur les protocoles d'enregistrement le code de l'échantillonneur passif, le lieu où l'on fait la mesure, de même que les dates de début et fin de l'opération.

Project: Aéroport IAP (Exemple) type ORSA

Lieu Code	Code passam	Début Date	Heure	Fin Date	Heure	Durée heures	Observations
Entrée principale	IAP2	19.6.01	12:00	17.7.01	12:00	672	
Station de police	IAP4	19.6.01	12:10	17.7.01	12:10	672	sale
Piste d'atterrissage	IAP16	19.6.01	12:25	17.7.01	12:55	672.5	

Les échantillonneurs ne sont pas eux-mêmes codés. Il est donc très **important**, suivant le protocole ci-dessus, de remettre les échantillonneurs dans leurs **récipients en verre correspondants**.

Conservation et Expédition

On doit stocker les échantillonneurs passifs exposés et neufs à température normale ambiante. On doit envoyer régulièrement les échantillonneurs exposés à l'analyse, au moins une fois par mois.

Exploitation

Le calcul de la concentration dans l'air ambiant se fait à la mode suivant.

$$C_u = \frac{m_d - m_b}{SR \cdot t}$$

C_u :	concentration ambiante	[$\mu\text{g}/\text{m}^3$]
m_d :	quantité absorbé	[μg]
m_b :	blanc valeur	[μg]
SR:	vitesse de prélèvement	[ml/min]
t:	temps d'exposition	[min]

La vitesse de prélèvement est 6.44 ml/min à 20°C.